

PRÉPAREZ VOTRE PASSAGE

pour gagner du temps
et fluidifier le trafic

1

Avant de vous rendre dans le centre

- Réparez, donnez, échangez ou vendez les objets qui peuvent l'être.
- Utilisez les points de collecte situés en magasin (piles, ampoules, DEEE...).



2

Rangez vos apports par types

dans votre coffre ou remorque après avoir vérifié qu'ils sont acceptés. Consultez les horaires d'ouverture, et regroupez vos passages pour éviter de multiplier les entrées.



3

Sur place, respectez les consignes de tri

En cas de doute, n'hésitez pas à demander à l'agent de tri, il est présent pour vous conseiller et vérifier vos apports. Veillez à laisser le site propre en partant.



Infos pratiques

- Accès réservé aux détenteurs de la carte d'accès
- 18 passages par an et par foyer inclus dans l'abonnement. Au delà, facturation au passage
- Facturation au poids pour les professionnels

Horaires du centre de valorisation



Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03)

- lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h
- jeudi : 14h - 17h
- fermé le mardi



Horaires d'été (du 01/04 au 30/09)

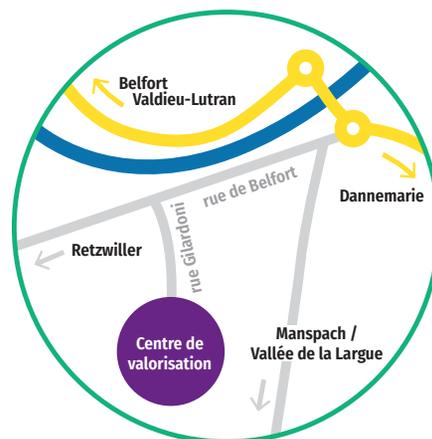
- lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
- jeudi : 14h - 18h
- fermé le mardi

Pour plus d'informations et pour vos démarches en ligne

- Contactez le service produits résiduels au 03 89 88 38 39 ou par e-mail : information-collecte@sudalsace-largue.fr
- Consultez notre site internet www.sudalsace-largue.fr



Plan d'accès Rue Gilardoni - 68210 Retzwiller



CENTRE DE VALORISATION INTERCOMMUNAL

Mode d'emploi

Un site situé au **centre du territoire**, accessible **facilement** et ouvert **régulièrement**

Une solution complète pour **donner une seconde vie** à vos objets

LES CREANOMITES

PLAN DU CENTRE DE VALORISATION INTERCOMMUNAL

Apports acceptés :

Filières à quai

- 1 Gravats
- 2 Plâtre
- 3 Laine de verre
- 4 5 Bois
- 6 Gros électroménager (hors froid)
- 7 Mobilier
- 8 9 Tonte
- 10 Ferraille
- 11 Plastiques durs
- 12 13 Cartons
- 14 15 Incinérables

Filières au sol

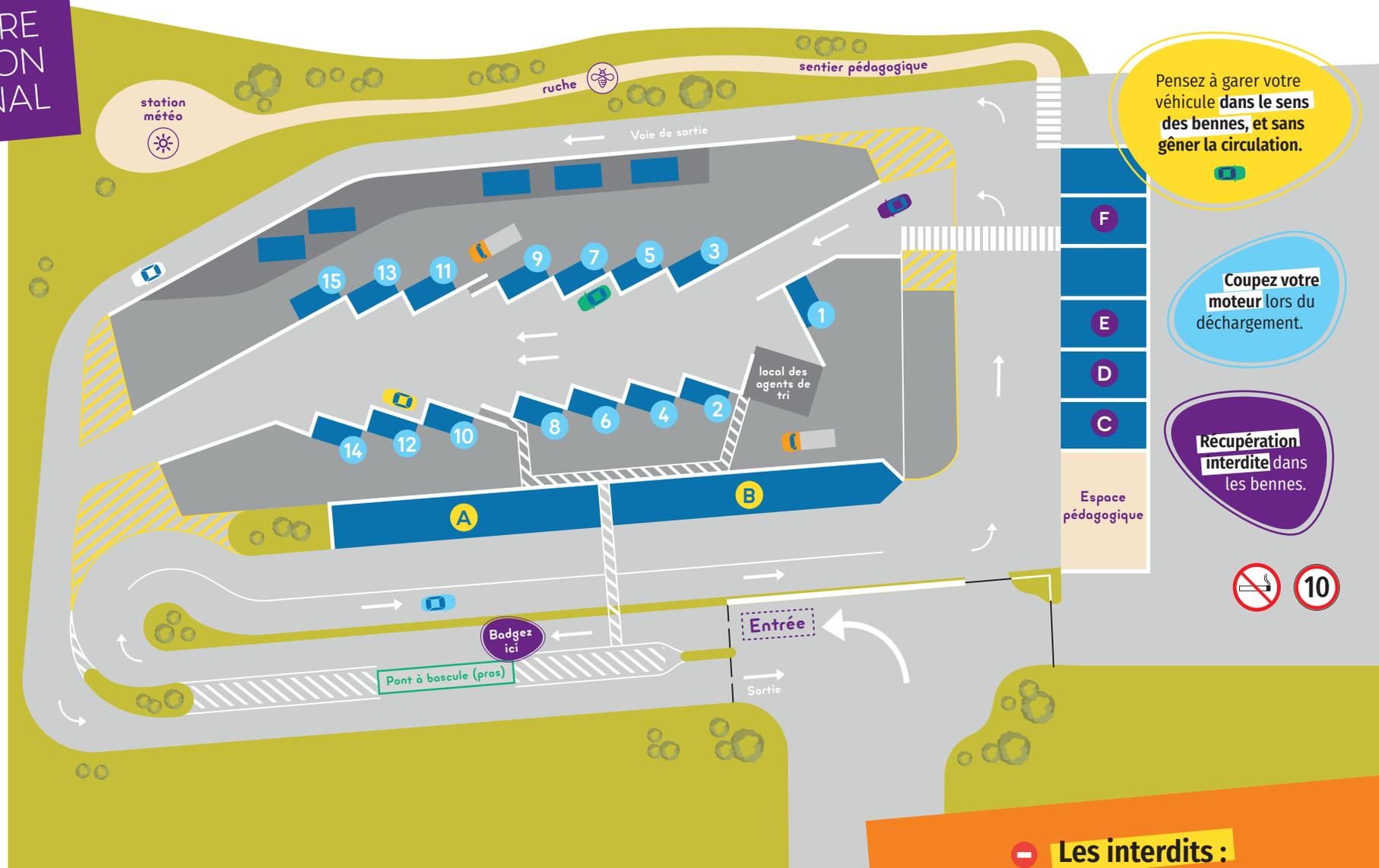
- A Branchages
- B Gravats

Filières en bâtiment

- C Réemploi
- D DEEE / Articles sport & loisirs

- E Petites filières (Piles / Lampes / Cartouches d'encre / PVC / Radiographies)

- F Toxiques / Huiles



Pensez à garer votre véhicule **dans le sens des bennes**, et sans gêner la circulation.

Coupez votre **moteur** lors du déchargement.

Recupération **interdite** dans les bennes.



Les interdits :

- Amiante
- Médicaments
- Déchets d'activités de soins à risques
- Radioactifs
- Explosifs
- Ordures ménagères
- Emballages ménagers
- Biodéchets alimentaires